

## CONSEIL DE VILLE

**Séance du 24 janvier 2013, à 19.30 h,  
salle du Conseil de ville, Hôtel de ville (2<sup>e</sup> étage)**

Le Conseil de ville a été régulièrement convoqué par affichage public à l'Hôtel de ville, par insertion dans le Journal officiel du Jura n° 1 du mercredi 9 janvier 2013 et dans les journaux locaux, ainsi que par l'envoi à chaque Conseillère et Conseiller de ville de l'ordre du jour de la séance et annexes (art. 21 du ROAC et 4 du RCV).

1. Salutations du Président.
2. Promesse solennelle des nouveaux membres du Conseil de ville par M. le Ministre Michel Thentz.
3. Elections du-de la Président-e du Conseil de ville (art. 21, al. 1, du ROAC et 2 du RCV).
4. Nomination du Bureau. Elections du-de la 1<sup>er-ère</sup> vice-président-e et du-de la 2<sup>ème</sup> vice-président-e (art. 21, al. 1, du ROAC et 2 du RCV).
5. Election d'un-e Secrétaire du Conseil de ville et d'un-e suppléant-e.
6. Divers.

---

M. Victor Giordano, doyen d'âge, dirige les débats jusqu'à l'élection du nouveau président.  
Le procès-verbal est tenu par M. Denis Sautebin, secrétaire du Conseil de ville.

Sont excusés pour le PDC :

Mme Maria Werdenberg - remplacée par M. Frédéric Sollberger.  
Mme Corinne Zwahlen - remplacée par M. Hervé Eggenschwiller.  
M. Jean Farine - remplacé par M. Olivier Frund.

Est excusé pour le PLR :

M. Johan Perrin - remplacé par Mme Jocelyne Gasser.

Est excusé pour le PCSI :

M. Yann Voillat - remplacé par Mme Sophie Barthod.

Sont présents pour le Conseil de ville :

Mmes Sophie Barthod, Rosalie Beuret Siess, Chantal Braichet, Francine Chapatte, Mathilde Crevoisier, Jocelyne Gasser, Chantal Gerber, Aline Nicoulin, Lisa Raval, Anne-Marie Volpato.  
MM. Manuel Benitez, Denis Bessire, Alain Bohlinger, Angelo Casarano, Pierre-Alain Cattin, Josquin Chapatte, Alain Chariatte, Gilles Coullery, Martial Courtet, Hervé Eggenschwiller, Victor Egger, Joël Etique, Olivier Frund, Robert Frund, Victor Giordano, Manuel Godinat, Claude Gury, Dominique Hubleur, Yannick Jubin, Hugues Leuenberger, Marcel Meyer, Didier Nicoulin, Julien Parietti, Pierre Parietti, Sébastien Piquerez, Jean-Luc Plumey, Yves Quiquerez, Thomas Schaller, Vincent Siegenthaler, Thierry Simon, Frédéric Sollberger, Nicolas Theurillat, Stéphane Theurillat, Yann Voillat, Yves Voisard.

Sont présents pour le Conseil municipal :

Mme Anne Roy, MM. Pierre-Olivier Cattin, Julien Loichat, Eric Pineau, Thomas Schaffter, Gabriel Voirol, André Kubler, secrétaire municipal.

Invités : M. le Ministre Michel Thentz., et M. Raphaël Schneider, Chef du Service des communes.

M. Victor Giordano ouvre la première séance de l'année 2013 et salue très cordialement les personnes présentes et tout particulièrement M. le Ministre Michel Thentz et M. Raphaël Schneider, Chef du Service des communes. Il ajoute que l'ordre du jour du Conseil de ville ayant été publié dans le Journal officiel dans les délais, le Conseil de ville peut délibérer valablement.

En vertu des articles 21 al. 2 du ROAC et 10 du RCV, il est procédé à la nomination de deux scrutateurs.

Sont désignés : M. Martial Courtet et M. Gilles Coullery.

Les présidents de groupe pour l'année 2013 sont :

- Pour le PDC : M. Nicolas Theurillat.
- Pour le PLR : M. Didier Nicoulin.
- Pour le PS : Mme Rosalie Beuret.
- Pour le PCSI : M. Yann Voillat.

## **Ordre du jour**

La parole n'est pas demandée.

### VOTE

*Au vote à main levée, les Conseillères et Conseillers de ville acceptent l'ordre du jour à la majorité évidente. Il n'y a pas d'avis contraire.*

## **1. Salutations du Président**

### **M. Victor Giordano**

Mesdames et Messieurs, je n'occupe pas le siège de président par ambition personnelle, mais en vertu de l'article 2, alinéa 2, de notre règlement qui stipule que le doyen préside la première séance de la législature, jusqu'à l'élection du bureau.

En premier lieu, j'adresse mes félicitations à tous les élus, ceux du Conseil municipal et ceux du Conseil de ville. Pour le Conseil municipal, je félicite particulièrement Mme Anne Roy dont l'élection comble une lacune, celle de l'absence d'une femme au sein de l'exécutif.

Pour le Conseil de ville, je félicite tout particulièrement M. Sébastien Piquerez, élu du PDC-JDC, en sa qualité de benjamin de notre assemblée.

Plus d'un demi-siècle sépare sa date de naissance de la mienne. J'y vois une preuve tangible de la pérennité de

nos institutions et, en rapport avec l'actualité, je la considère comme un clin d'œil qui démontre précisément la solidité de ces institutions.

Je me réjouis enfin de la présence de M. Michel Thentz, ministre, et le prie de transmettre à l'exécutif cantonal les salutations des autorités communales.

Si je puis me permettre d'émettre un vœu, ce serait que le Gouvernement jurassien et les autorités municipales fassent preuve de compréhension mutuelle, ce qui n'a malheureusement pas toujours été le cas, par exemple lors du projet de baisse fiscale évoquée par l'Etat. En ce sens, je me réjouis de l'idée de mettre sur pied des Etats généraux concernant les relations entre l'Etat et les communes, idée que le Parlement jurassien étudiera prochainement et qui devrait contribuer fortement à cette compréhension réciproque.

Je formule également le vœu que les importants projets que Porrentruy entend mener à chef durant la législature obtiennent le soutien du Gouvernement dans des proportions acceptables et satisfaisantes, au regard de notre statut de commune-centre. Je ne doute pas que M. le Ministre transmettra ces vœux à ses collègues du Gouvernement et l'en remercie vivement d'avance.

Pour le surplus, ici même, il y a quatre ans, j'avais émis le vœu que le Conseil de ville fasse preuve d'indépendance envers le Conseil municipal et joue bien son rôle de primauté du législatif sur l'exécutif. Sur ce terrain, pendant la législature écoulée, ce vœu a été entendu au-delà de toute espérance, dans la mesure où, à plusieurs reprises, la majorité du Conseil de ville a défendu des options auxquelles s'opposaient les élus des partis majoritaires à l'exécutif.

Les circonstances seront différentes durant la présente législature, ce qui est le lot normal de la démocratie. Mon vœu est désormais que, durant ces cinq prochaines années, le souci du bien commun l'emporte sur les prérogatives partisans. C'est bien le premier qui importe, les secondes n'étant que des contingences le plus souvent sans lendemain.

Voilà qui m'amène à évoquer l'actualité la plus immédiate; ces dernières semaines, notre ville a été sur le devant de la scène médiatique dans des circonstances qui relèvent plus de la psychothérapie que du souci de la démocratie. Il me reste donc à souhaiter vivement que la justice émette à bref délai un jugement dans les procédures en cours devant elle.

Cela dit, nous pouvons passer au point 2 de l'ordre du jour, soit : La promesse solennelle des membres du Conseil de ville. Je donne la parole à M. Michel Thentz, ministre.

## **2. Promesse solennelle des nouveaux membres du Conseil de ville par M. le Ministre Michel Thentz.**

### **M. le Ministre Michel Thentz**

Merci M. le Président d'un soir pour vos propos introductifs.

M. le Vice-maire, Mme la Conseillère municipale, MM. les Conseillers municipaux, Mmes et MM. les Conseillères et Conseillers de ville, c'est évidemment pour moi un très grand plaisir de représenter le Gouvernement ce soir comme j'ai eu un très grand plaisir de passer d'une ville à l'autre, d'une région à l'autre pour entendre la promesse solennelle des uns et des autres.

En amont de ma déclaration, je vais me permettre une petite intervention, ce n'est pas un scoop. S'il devait planer encore quelques doutes sur votre légitimité de siéger ce soir, je tiens à vous rassurer : la décision de la justice de ne pas étendre l'effet suspensif au premier tour des élections de l'automne dernier légitime votre présence de ce soir et ce qui nous intéresse c'est votre présence ce soir et votre engagement pour votre commune, votre cité. C'est pour moi un moment tout à fait important de marquer ce moment-là en étant présent. Effectivement, le Gouvernement a la haute surveillance sur les communes et c'est à ce titre-là que je suis là ce soir pour participer à ce moment important de la démocratie, de voir une législature commencer, donc des projets à venir qui vont se concrétiser grâce et par vous. Je suis toujours admiratif de voir des élus présents, des gens qui s'engagent pour leur cité. Vous savez, aussi bien que moi, lorsque l'on va à la pêche pour constituer des listes, on a plein de bonnes raisons d'entendre les gens se justifier en disant je ne peux pas pour diverses raisons. Vous avez fait le saut et avez décidé de vous mettre dans la course et avez été élus dans ce sens. Je souhaite véritablement vous féliciter pour votre engagement pour la collectivité publique, pour votre cité.

L'engagement pour la Commune est le premier niveau de la vie politique, c'est celui qui permet d'avoir la plus grande proximité avec le citoyen. En ce sens, c'est un lieu d'initiation, en quelques sortes, à l'engagement politique extrêmement précieux. Ce contact avec la citoyenne et le citoyen est important pour permettre le débat citoyen au sein du Conseil de ville de Porrentruy. Vous nourrir, en fait, de la discussion avec les citoyennes et citoyens tous les jours est important pour nourrir votre propre réflexion, pour faire avancer le débat, pour faire avancer les projets de Porrentruy. Pour celles et ceux qui siègent pour la première fois, vous allez avoir des moments de joie, de satisfaction mais aussi vous allez devoir apprendre la patience, apprendre à accepter les échecs ; lorsqu'on est pour un projet et qu'on se fait battre, ici, au vote, il faut apprendre à encaisser ce genre de coups mais aussi il faut savoir savourer la victoire. Je souhaite véritablement que vous trouviez de la passion dans l'engagement que vous avez pris pour votre cité.

Il a été question tout à l'heure des relations entre l'Etat et les communes, c'est un domaine qui me tient à cœur. Nous avons la chance d'avoir un partenaire privilégié, c'est l'Association jurassienne des communes. Ce

partenaire privilégié est celui avec lequel nous souhaitons maintenir et continuer de développer le dialogue. Effectivement, ces deux dernières années, nous avons instauré des réunions régulières avec le comité de l'Association jurassienne des communes, nous souhaitons développer ces réunions, ces échanges de manière à discuter ensemble des problématiques, pas uniquement fiscales mais des projets qui sont intéressants pour les uns et les autres. On a récemment parlé de transferts de charges de l'Etat vers les communes, je souhaite préciser qu'il ne s'agit pas d'un transfert mais bel et bien d'un partage des charges entre les uns et les autres. Nous avons tous intérêt effectivement à faire avancer notre Canton et les communes qui le composent. Donc, véritablement, je souhaite, avec cette nouvelle législature communale, que ces échanges avec l'Association jurassienne des communes s'intensifient de manière à éviter effectivement des débats stériles qui peuvent bloquer l'avancée de projets communs. Je suis donc persuadé que lorsque la nouvelle Association jurassienne des communes se sera constituée, à l'heure actuelle district par district on est en train de désigner les représentants, nous allons pouvoir véritablement continuer le débat. Il est un message aussi qui m'importe de vous apporter ce soir ; lorsqu'on est nouvel élu mais aussi lorsqu'on est ancien élu, on peut se poser des questions sur le fonctionnement, sur les enjeux de l'implication politique au sein de sa commune, raison pour laquelle, avec le Service des communes et sous la responsabilité du Chef de ce service, M. Raphaël Schneider, nous allons mettre sur pied très prochainement une série de cours à l'intention des élus des communes. Il s'agira de cinq soirées qui vont s'échelonner à partir de fin mars jusqu'au mois de juin et qui vont vous donner quelques outils supplémentaires pour votre pratique politique. Je ne peux que vous recommander de suivre ces cours, vous allez recevoir une information personnalisée et je me permets de suggérer aux communes de cofinancer la participation de leurs élus à ces cours-là.

Ensuite, M. le Ministre donne lecture de la promesse solennelle : "Je promets de défendre les libertés et les droits du peuple et des citoyens, de respecter la constitution et les lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge".

Mme Sophie Barthod, M. Manuel Benitez, M. Josquin Chapatte, M. Alain Chariatte, Mme Mathilde Crevoisier Crelier, M. Joël Etique, M. Robert Frund, Mme Chantal Gerber, M. Claude Gury, M. Yannick Jubin, M. Julien Parietti, M. Sébastien Piquerez, M. Yves Quiquerez, Mme Lisa Raval, M. Thomas Schaller, M. Stéphane Theurillat, Mme Anne-Marie Volpato répondent "je le promets !", en se levant à l'appel de leur nom.

Pour terminer, M. le Ministre Michel Thentz souhaite véritablement que les problèmes vécus ces dernières semaines puissent se résoudre rapidement de manière à ce qu'une dynamique retrouvée puisse porter en avant Porrentruy, que Porrentruy ait des projets, que Porrentruy s'élançe en avant; ce qui important pour Porrentruy, pour le district et pour le Canton.

### **3. Election du (de la) Présidente du Conseil de ville (art. 21, al.1, du ROAC et 2, du RCV).**

Pour le parti socialiste, Mme Mathilde Crevoisier Crelier a le plaisir de présenter la candidature de Victor Egger, qui est un homme de convictions, engagé, volontaire et ouvert au dialogue, à la présidence du Conseil de ville. Elle rappelle le parcours personnel et politique de M. Egger en invitant les membres du Conseil de ville à soutenir la candidature de Victor Egger. Elle ajoute que le parti socialiste accordera ses suffrages aux candidats présentés par les autres partis pour les deux vice-présidences.

#### **Président**

##### Résultat du vote

Bulletins délivrés	:	41
Bulletins rentrés	:	41
Bulletins blancs	:	2
Bulletins nuls	:	0
Bulletins valables	:	39
Majorité absolue	:	20

##### Obtient des voix

M. Victor Egger :	39
-------------------	----

*M. Victor Egger est élu président du Conseil de ville pour l'année 2013.*

**M. Victor Egger**

M. le Ministre, M. le Chef du Service des communes, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers de ville, Mme la Conseillère municipale, MM. les Conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs, c'est avec émotion que je vous exprime ma reconnaissance pour la confiance que vous m'accordez en m'élisant à la Présidence du Conseil de ville. Je remercie tout particulièrement mon parti qui m'a permis d'accéder à cette fonction.

C'est pour moi un très grand honneur et je me réjouis de représenter notre assemblée législative tout au long de l'année. J'adresse mes sincères félicitations à M. Jean-Luc Plumey pour la vice-présidence, à M. Manuel Godinat pour la deuxième vice-présidence, et je souhaite également la bienvenue au nouveau représentant du parti démocrate-chrétien au bureau du Conseil de ville, où je me réjouis d'ors et déjà de siéger avec vous tous. Je tiens à remercier l'ancienne présidente Danielle Chariatte, qui a su présider le Conseil de ville avec brio, efficacité et cela toujours avec le sourire. Je laisserai le soin à son mari de lui transmettre mes vœux. Je remercie également Victor Giordano pour avoir conduit cette séance inaugurale jusqu'ici, un Victor peut en cacher un autre.

En ce début d'année, au seuil de cette nouvelle législature, j'aimerais, que nous ayons une pensée pour les habitants de notre ville, à celles et ceux qui nous ont élu personnellement, à ceux qui ont fait un autre choix et à tous ceux qui se sont abstenus. Nous leur sommes redevables.

C'est au nom de toutes les citoyennes et tous citoyens de Porrentruy que nous allons débattre en ce lieu. Je pense en particulier à tous celles et ceux qui vivent dans la difficulté, la souffrance et la pauvreté.

La compassion bienveillante est un premier pas dans la prise de conscience des phénomènes d'isolement et de marginalisation. Elle est cependant insuffisante. Tout comme le sont les mesures sociales appliquées de manière purement normatives et anonymes.

Le débat politique, dans ce conseil, comme dans d'autres cercles, devrait permettre aux capacités de chacune et chacun de s'exprimer dans toutes leurs potentialités. La pauvreté n'est pas une fatalité, même si année après année l'écart entre les plus riches et les plus pauvres continue à progresser, ici comme ailleurs.

Nous sommes des acteurs privilégiés pour relever ce défi. Ceci malgré des finances municipales en difficulté. Cette contrainte devrait nous pousser à la créativité, à des débats fructueux, qui aboutiraient à une répartition encore plus efficace, des ressources communales.

De nombreux exemples, en Suisse comme dans le monde, montrent une influence positive de pratiques démocratiques ouvertes et créatives sur l'équité sociale. Amartya Sen a obtenu le prix Nobel d'économie pour avoir mis en lumière cette corrélation. Faisons à notre niveau ce qui est réalisable, chez nous.

Et il en va de même pour tous les domaines que nous traitons dans ce conseil ! La démocratie doit être appréhendée comme une culture de la délibération publique.

En tant que président de cet honorable conseil, je ferai tout mon possible pour permettre l'exercice d'un dialogue ouvert. Ceci afin, d'une part, d'améliorer les conditions et le cadre de vie de chacune et chacun et, d'autre part, de gérer le domaine public d'une manière efficace et équitable.

Je salue ici, l'arrivée dans ce conseil de deux conseillers verts, les préoccupations qu'ils expriment sur notre mode de vie, sur l'utilisation de nos ressources (l'énergie comme le sol), sur le respect de la nature, sont un enrichissement pour notre assemblée. Je leurs souhaite la plus cordiale des bienvenues.

Je me permets également un petit clin d'oeil à mon fils Antoine et à ma femme Sylvie qui fait preuve d'une grande compréhension vis-à-vis de mes engagements. Vive Porrentruy, vive Porrentruy la chaleureuse.

**4. Nomination du Bureau. Election du (de la) 1<sup>er</sup> (ère) vice-président(e) et du (de la) 2<sup>ème</sup> vice-président(e) (art. 21, al. 1, du ROAC et 2 du RCV).**

Pour le PCSI, M. Dominique Hubleur présente la candidature de Jean-Luc Plumey à la première vice-présidence du Conseil de ville pour 2013. Il rappelle en quelques mots le parcours de M. Jean-Luc Plumey et le recommande aux suffrages de membres du législatif.

Pour le groupe PLR, M. Didier Nicoulin, fait part de la candidature de M. Manuel Godinat à la deuxième vice-présidence du Conseil de ville 2013. Il relève son parcours politique et personnel en indiquant qu'il est entré au Conseil de ville en 2009. Il invite donc le législatif à soutenir la candidature de Manuel Godinat pour cette deuxième vice-présidence et signale que le groupe PLR soutiendra la candidature de Victor Egger, à la présidence, et celle de M. Jean-Luc Plumey à la première vice-présidence.

M. Nicolas Theurillat indique que le groupe PDC-JDC, conformément au tournus installé depuis de nombreuses années au sein du Conseil de ville, soutiendra la candidature de Victor Egger en tant que président. Concernant les première et deuxième vice-présidences, le groupe PDC-JDC soutiendra les candidats proposés par leur parti respectif. Il ajoute, suite aux dernières affaires, qu'il serait judicieux que les appareils photos et autres caméras soient rangés au moment des différents votes qui nous concernent ce soir.

---

**1<sup>er</sup>(ère) Vice-Président(e)**

Résultat du vote

Bulletins délivrés	:	41
Bulletins rentrés	:	41
Bulletins blancs	:	2
Bulletins nuls	:	0
Bulletins valables	:	39
Majorité absolue	:	20

Obtient des voix

M. Jean-Luc Plumey	:	39
--------------------	---	----

*M. Jean-Luc Plumey est élu premier vice-président du Conseil de ville pour l'année 2013.*

**2<sup>ème</sup> Vice-Président(e)**

Résultat du vote

Bulletins délivrés	:	41
Bulletins rentrés	:	41
Bulletins blancs	:	0
Bulletins nuls	:	0
Bulletins valables	:	41
Majorité absolue	:	21

Obtiennent des voix

M. Manuel Godinat	:	39
Mme Aline Nicoulin	:	2

*M. Manuel Godinat est élu deuxième vice-président du Conseil de ville pour l'année 2013.*

M. Nicolas Theurillat mentionne que le groupe PDC-JDC a l'honneur de mettre les compétences de M. Marcel Meyer à disposition du bureau du Conseil de ville et le remercie par avance.

M. Victor Giordano cède la présidence à M. Victor Egger, nouveau président, pour la suite de la séance.

**5. Election d'un(e) Secrétaire du Conseil de ville et d'une suppléante.**

**Secrétaire du Conseil de ville**

Pour le poste de secrétaire du Conseil de ville, M. Gabriel Voirol indique que le Conseil municipal présente la candidature de M. Denis Sautebin qui est entré au service de la municipalité en 1994 et qui occupe la fonction de secrétaire du Conseil de ville depuis cette date. Il ajoute que le Conseil municipal recommande, avec conviction, M. Sautebin aux suffrages du législatif pour occuper à nouveau ce poste durant la présente législature.

Pour le poste de suppléant, le Conseil municipal présente la candidature de Mme Sandrine Cramatte qui travaille depuis 25 ans à la Chancellerie communale. Il ajoute qu'elle connaît également parfaitement les rouages du Conseil de ville puisqu'elle a eu l'occasion de suppléer le secrétaire du Conseil de ville à quelques occasions. Le Conseil municipal propose donc la candidature de Mme Cramatte au poste de suppléant du secrétaire du Conseil de ville.

Mme Rosalie Beuret mentionne que le groupe socialiste renouvellera à l'unanimité sa confiance aux deux candidats présentés et qui forment depuis de nombreuses années un tandem tant complémentaire que compétent pour soutenir notre législatif.

M. Nicolas Theurillat indique que cette élection a nourri les débats et les discussions au sein du groupe PDC-JDC.

Suite aux nombreux arguments soulevés par différents membres du PDC-JDC, le groupe PDC-JDC laissera, comme à l'accoutumée, la liberté de vote à ses membres. Il ajoute que la liberté de vote sera également de mise lors de l'élection du ou de la secrétaire suppléant-e du Conseil de ville.

Résultat du vote

Bulletins délivrés	:	41
Bulletins rentrés	:	41
Bulletins blancs	:	3
Bulletins nuls	:	1
Bulletins valables	:	37
Majorité absolue	:	19

Obtiennent des voix

M. Denis Sautebin	:	20
Mme Sandrine Cramatte	:	14
Mme Ivana Poulle	:	2
Mme Christine Sangnakkara	:	1

*M. Denis Sautebin est élu secrétaire du Conseil de ville pour la législature 2013-2017.*

**Secrétaire suppléante**

Résultat du vote

Bulletins délivrés	:	41
Bulletins rentrés	:	41
Bulletins blancs	:	4
Bulletins nuls	:	0
Bulletins valables	:	37
Majorité absolue	:	19

Obtient des voix

Mme Sandrine Cramatte	:	29
M. Denis Sautebin	:	6
Mme Ivana Poulle	:	1
M. Yann Voillat	:	1

*Mme Sandrine Cramatte est élue secrétaire suppléante du Conseil de ville la législature 2013-2017.*

M. le Président félicite les deux élus et se réjouit de travailler avec eux.

**6. Divers**

M. le Président indique que la première séance du bureau du Conseil de ville se tiendra le 30 janvier. Durant cette séance, le bureau devra étudier le report de la séance du Conseil de ville du 21 février au 21 mars, étant donné que le Conseil municipal est dans l'impossibilité de prendre des décisions et de préparer les documents pour la date initialement prévue, ceci pour les raisons connues. La décision du bureau sera communiquée après la séance du 30 janvier aux membres du Conseil de ville.

**M. Sébastien Piquerez**

Monsieur le Président,

Madame et Messieurs les membres du Conseil municipal,

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Chef du Service des communes,

Chers collègues Conseillères et Conseillers de ville,

Mesdames et Messieurs,

En premier lieu je tiens à vous dire que je suis très fier de pouvoir représenter Porrentruy et qui plus est en tant

que plus jeune élu. J'ai toujours habité cette ville et cela me tient donc à coeur de pouvoir contribuer à sa vie politique. Je ne pensais pas accéder aussi vite au législatif de la Commune mais le destin en a décidé autrement. Lorsque que j'ai été contacté pour être candidat, proposition que j'ai volontiers acceptée, je n'avais pas franchement pensé être sur une liste pour cette législature. Mon élection m'a ensuite beaucoup surpris, puisque, n'ayant même pas vingt ans, je ne me voyais pas accéder au législatif lors de ma première tentative. Mais quoi qu'il en soit, je prends ma fonction à coeur et ferai de mon mieux pour participer activement à la vie de notre Commune.

J'aimerais m'arrêter un moment sur la maladie dont je suis atteint. Pour ceux qui ne le savent pas, je souffre d'une myopathie de Becker, faiblesse généralisée des muscles. Elle m'empêche de faire beaucoup de choses, comme quasiment tous les sports. Beaucoup de loisirs me sont aussi impossibles à pratiquer. Elle me pose également des problèmes dans la vie de tous les jours, les chutes venant parfois perturber mon quotidien. Les escaliers sont souvent pour moi des obstacles infranchissables seul (je remercie d'ailleurs déjà celles et ceux qui m'aideront tout au long de la législature à accéder à la salle du Conseil de ville en attendant de meilleures infrastructures). Mais je tiens à faire remarquer que malgré toutes ces difficultés, il est possible de participer activement à la vie d'une commune et d'être intégré socialement. Je pense même qu'il est nécessaire qu'on s'efforce au maximum d'intégrer les gens qui souffrent d'un handicap, parce qu'ils en ont besoin et qu'ils peuvent apporter une vision différente des choses.

Adapter la ville et ses infrastructures pour la rendre accessible à tout un chacun sera un de mes souhaits de cette législature et j'espère pouvoir le concrétiser grâce aux expériences liées à ma maladie, mais grâce au regard qu'elle m'a forgé et aussi avec votre aide.

Un de mes autres souhaits sera de contribuer au développement de Porrentruy, autant au niveau économique, que sportif, touristique et culturel. Il est très important que la ville offre des opportunités, au niveau des places de travail, pour que les jeunes qui font des études à l'extérieur du Canton puissent y revenir, mais aussi au niveau culturel et touristique pour que les gens de l'extérieur aient envie de venir passer quelques jours dans notre belle région. Tout cela pour que la ville soit plus vivante !

Cette nouvelle législature est très importante pour Porrentruy qui se trouve actuellement à une période charnière de son histoire. Il faudra tirer profit au maximum des occasions qui se présentent à Porrentruy, telles que l'ouverture de la gare TGV de Belfort ou encore la fin prochaine de la construction de l'A16. Ces deux opportunités doivent permettre d'attirer de nouveaux habitants, de favoriser les implantations de nouvelles entreprises et de faciliter la venue de touristes.

Le développement de la ville est déjà en bonne voie avec la construction de l'Esplanade ainsi qu'avec la réaffectation du quartier de la gare. Ces nouvelles infrastructures devraient, espérons le, redynamiser le commerce local en encourageant les habitants à faire la majorité de leurs achats dans notre cité et en évitant un tourisme commercial trop important. Du côté du quartier de la gare, la réaffectation en cours devrait permettre la création de places de travail, notamment dans le secteur tertiaire, qui sont très importantes pour le développement d'une ville.

D'autres projets en cours de réalisation sont également très importants, en particulier la rénovation de la salle de l'Inter ainsi que celle de la patinoire, parce qu'une ville qui veut se développer doit avoir des infrastructures culturelles et sportives susceptibles d'accueillir des manifestations.

Porrentruy est déjà une ville dotée d'une certaine richesse culturelle ainsi que de très bonnes écoles. En ajoutant certains projets d'investissements, on voit que Porrentruy a un réel potentiel de développement. Il faudra donc tout mettre en oeuvre pour continuer à l'exploiter au mieux.

Il est clair que des choix devront être faits dans les investissements, les capacités financières de la Municipalité étant limitées. Or, l'on sait que des finances saines sont sans doute la condition première pour qu'une commune soit attractive.

A titre personnel, j'espère que cette fonction de Conseiller de ville m'apportera beaucoup, tant au plan de l'expérience que du côté des relations humaines.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne législature, qui, espérons-le, fera avancer Porrentruy !

**M. Gabriel Voirol**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Chef du Service des communes,  
Mesdames et Messieurs Conseillères et Conseillers de ville,  
Chers collègues du Conseil municipal,  
Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de Vice-maire ad intérim j'ai le plaisir de transmettre les félicitations du Conseil municipal au nouveau Président ainsi qu'à tous les membres élus du nouveau bureau du Conseil de ville, tous brillamment élus avec un score égal et paritaire.

Je remercie également le Président du jour, M. Victor Giordano pour avoir mené les débats avec l'aisance et l'humour que nous lui connaissons.



Les qualités humaines de Victor Egger, le respect des autres qu'il a toujours su faire siennes et sa détermination ne sont que quelques unes des nombreuses qualités qui ne sont pas étrangères à sa brillante élection au poste de premier citoyen de Porrentruy.

Cher Victor, une nouvelle expérience s'ouvre pour toi.

Les instants que tu vis sont assurément intenses en émotion de par l'importance de cette fonction. Une année, ça peut paraître long, mais je t'assure que tous ceux qui ont vécu cette magnifique expérience font le même constat en décembre : « Je n'ai pas vu le temps passer ». Alors profite pleinement de cette année 2013.

Le Conseil municipal tient à remercier tous les membres élus du bureau du Conseil de ville pour leur engagement. Je sais que Victor Egger pourra compter, avec Jean-Luc Plumey, Manuel Godinat et Marcel Meyer, sur des collègues prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes pour le bien de notre collectivité.

La situation politique actuelle est compliquée et vous comprendrez que mon message au nom du Conseil municipal laisse les considérations d'ordre politique ou judiciaire au vestiaire. Notre ville a été mise sur de bons rails et les témoins sont au vert. Il est donc essentiel que les instances décisionnelles puissent se mettre au travail afin de faire avancer et aboutir les nombreux dossiers d'avenir de notre cité.

J'aimerais souligner la compréhension faite par l'ensemble de mes collègues du Conseil municipal pour la mise en place d'une équipe où la sérénité s'est installée très rapidement.

Durant l'intérim judiciaire, je concentrerai tous mes efforts pour que les dossiers communaux restent seuls au centre des débats de la vie du Conseil municipal. En raison des événements, l'exécutif n'a pu se répartir les départements que jeudi passé. Vous comprendrez dès lors que nous avons sollicité le bureau de votre Conseil pour repousser la date de la séance de février.

Je suis persuadé qu'ensemble nous allons prendre les bonnes décisions dans la seule perspective du développement et de la mise en évidence de notre ville.

Avant de terminer, je souhaite vous féliciter toutes et tous pour votre élection ou votre réélection. Je vous souhaite plein de satisfactions dans l'accomplissement de votre mandat et que ces cinq prochaines années soient riches en bons moments. Comme le veut la coutume, la Municipalité se fait un plaisir de vous inviter, au terme de la séance, à prendre l'apéritif dans le hall d'entrée de l'Hôtel de ville.

Je voudrais encore remercier notre Ministre en charge des communes, M. Michel Thentz, pour sa présence, son intervention et le soutien qu'il nous apporte dans les instants présents, mais aussi dans les moments futurs. Je me permets de lui remettre, au nom de du Conseil municipal une petite attention afin qu'il garde un bon souvenir de son passage lors de cette séance constitutive.

### **M. Thomas Schaffter**

Monsieur le Président du Conseil de ville,

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Chef de service,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers de ville,

Chers collègues de l'exécutif,

Avec le consentement du Conseil municipal, je tiens, en tant que maire élu dans l'attente impatiente mais sereine d'une confirmation juridique, à vous adresser quelques mots à l'occasion de cette séance constitutive du Conseil de ville de la législature 2013-2017.

Je vous rassure d'emblée, je ne vais pas revenir sur les procédures en cours qui empêchent nos institutions de fonctionner dans des conditions normales. Je fais confiance à la justice pour qu'elle éclaire rapidement ce qui ressemble à une bien triste et sombre affaire, dont les conséquences sont désastreuses pour l'image de notre ville et de notre région.

Ce qui me m'intéresse avant tout, ce sont le fonctionnement de nos institutions et le développement de notre ville. Force est d'admettre que ces préoccupations sont mises à mal en ce début de législature. Comme la plupart des habitants de Porrentruy, je souhaite ardemment le retour au calme et à la sérénité. Unis dans l'intérêt de notre cité, nous devons nous mettre au plus vite au travail. J'aimerais vous adresser un message de confiance et de détermination dans la restauration, dans les meilleurs délais, de ces fondements de notre démocratie.

A commencer par le fonctionnement de nos institutions dont la tenue de la séance de ce soir est un bon reflet. Je profite également de l'occasion de féliciter le nouveau président du Conseil de ville, les deux vice-présidents, et vous toutes et tous, élus du peuple, qui avez à charge la destinée de notre ville. Soyez fiers de porter en vous les aspirations de toute une population qui attend de nous de travailler dans la seule perspective qui doit tous nous habiter : le bien-être de nos concitoyennes et concitoyens et le développement responsable de notre ville. Cet objectif doit constamment nous rassembler, au-delà des questions purement partisans et des rancoeurs.

Porrentruy, cité des princes-évêques au passé prestigieux et à l'avenir prometteur, vaut bien cette grandeur d'âme. Bien sûr, nous ne serons pas toujours en accord, bien sûr votre regard de la politique de l'exécutif pourra et devra être habité d'un esprit critique, et c'est très bien ainsi, mais gageons que cela se fasse toujours dans un esprit constructif. La population attend de nous toutes et tous un comportement digne et responsable.

De son côté, le Conseil municipal partage profondément ce souci de la pérennité de nos institutions. C'est pourquoi, la répartition des départements, dans une composition malheureusement inachevée, s'est déroulée

dans un esprit constructif, de cohésion et de compréhensions mutuelles. Le but étant de garantir une continuité au moment du retour à la normale, ce à quoi je suis resté très attaché et cela malgré les circonstances. C'est donc une équipe soudée et déterminée à empoigner les grands dossiers qui nous attendent, dans des domaines de prédilection que chacun a pu choisir, sans se les faire imposer.

C'est ainsi que Gabriel Voirol a repris le Département de l'équipement (environnement et équipements routiers), Eric Pineau celui de l'Intendance (bâtiments et voirie), Julien Loichat la sécurité, les personnes âgées et l'accueil des nouveaux habitants, Pierre-Olivier Cattin les prestations à la population (anciennement culture, jeunesse, sports et affaires sociales), et, enfin, Anne Roy le Département de l'urbanisme.

Mais cette équipe est pour l'heure incomplète, puisqu'il nous manque un Conseiller municipal autour de la table, Conseiller municipal en attente également de décision juridique. Il est pourtant bien présent ce soir, M. Philippe Eggertswyler, que je tiens également à saluer particulièrement. Dans l'intervalle, vous aurez compris que j'ai accepté d'assumer le département des ressources en attendant ces décisions judiciaires.

Concernant l'image et le développement de notre ville, je les considère comme indissociables. Porrentruy renferme un énorme potentiel, où qualité de vie se conjugue harmonieusement avec de nombreux atouts économiques qui sont et seront encore renforcés avec la nette amélioration des voies de communication. Les projets ne manquent pas durant cette législature ou des choix en termes d'aménagement du territoire et de réhabilitation de la vieille ville feront naître un nouveau visage de Porrentruy pour les décennies à venir. Je ne me lancerai pas dans une énumération de ces grands chantiers au risque d'en oublier quelques-uns. Mais vous pouvez être certains que tout sera mis en oeuvre pour achever les dossiers en cours et concrétiser ceux qui sont attendus par la population et les investisseurs de plus en plus intéressés par le potentiel de notre cité.

Et je conclurai en vous lançant cet appel : « Ensemble, mettons-nous au travail, avec le concours d'une administration municipale compétente et performante, cherchons des solutions, loin des divisions ancestrales et politiques qui ont pénalisé trop longtemps le développement de notre région ».

Ce sera, à n'en pas douter, le meilleur moyen de renforcer l'image de notre ville et de concrétiser les nombreuses perspectives de développement qui s'offrent à elle !

M. le Président remercie encore tout particulièrement M. le Ministre Michel Thentz et M. Raphaël Schneider, Chef du Service des communes, pour leur présence ce soir.

La parole n'étant plus utilisée, M. le Président lève la séance. Il est 20.55 heures.

N. B. : (Les discours de la séance sont reproduits intégralement).

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le secrétaire :

Le président :

D. Sautebin

V. Egger